

ZAC de Cap Malo Avenue du Phare de la Balue

Parc éolien de la Plaine du Tors

Communes de Val-de-Saâne, Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Églises et Saint-Vaast-du-Val

(Département de la Seine-Maritime)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet 1/1000

Éolienne E8

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

Éolienne (virole = 6,9 m de diamètre)

Massif (fondation = 24 m de diamètre)

Survol des pales (60 m de rayon)

Réseau enterré inter-éolien

Chemin d'accès à créer et plateforme de levage (55x30m)

Affectation des terrains:

Terre cultivée

Chemin rural

Réseaux existants :

Ligne électrique enterrée Enedis

Limites administratives:

Parcelle (DGI)

Commune

Réalisation cartographique par :



Date: octobre 2019

Source : IGN © BDORTHO ; DGI ; OptiGéo

Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer

